Pour tout renseignement complémentaire.

Compostage : 0 800 800 050

Pratiques naturelles : 02 41 22 32 30

Angers Loire Métropole
Direction Déchets-Environnement
83, rue du Mail - BP 80529
49105 Angers Cedex 02
dechets@angersloiremetropole.fr
www.angersloiremetropole.fr

Ville d'Angers
Direction Environnement-Cadre de vie
Bd de la Résistance et de la Déportation - BP 23527
49035 Angers Cedex 01
www.angers.fr

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

angers Loire métropole
communauté d'agglomération

Découvrir les techniques naturelles
Éviter les produits chimiques
Produire moins de déchets
Fabriquer son compost

Jardiner au naturel

Angers
www.angers.fr

-de déchets +d'avenir

Jardiniers angevins,
suivez le guide !

Le territoire angevin fait de la protection de l'environnement une de ses priorités de développement durable.

Cette volonté impose de préserver des ressources précieuses comme l'eau et la biodiversité, mais aussi de réduire les déchets à la source.

Elle exige une mobilisation à tous les niveaux - collectivités, associations, entreprises... - et la participation de chaque citoyen.

Dans cet esprit, ce guide propose aux Angevins des conseils pratiques pour cultiver leur jardin autrement, dans le respect de l'environnement.

Quelles solutions pour fertiliser, protéger les plantes ou désherber sans produits phytosanitaires ?

Comment arroser à bon escient, minimiser les risques de pollution et même participer à la biodiversité ? Autant d'interrogations auxquelles répond cet ouvrage qui fait la part belle aux pratiques naturelles et aux petites bêtes.

Découvrez aussi des conseils pour valoriser les déchets verts et bien gérer les résidus toxiques.

L'éco-jardinage, c'est possible. Alors lancez-vous !

Sommaire

Développer les pratiques naturelles ..... p. 4-7
Préserver l'eau ..... p. 8-9
Participer à la biodiversité ..... p. 10-11
Réduire les déchets verts ..... p. 12-13
Apprendre à composter ..... p. 14-15
Visiter le jardin biologique ..... p. 16-17
Penser aux déchèteries ..... p. 18
Pour en savoir plus ..... p. 19

Développer
les pratiques naturelles

Fertiliser le sol sans apport chimique, manger des fruits et des légumes sans craindre les pesticides, prendre soin de la pelouse sans désherbant… C'est possible ! À condition de maîtriser certaines techniques naturelles et d'autres issues de la recherche.

Fertilisons autrement

■ **Pour se nourrir**, chaque plante puise dans le sol des aliments différents. Une même espèce cultivée chaque année au même endroit tire donc de la terre les mêmes éléments. À terme, la parcelle s'appauvrit. Comment éviter ce phénomène ?

En pratiquant la rotation des cultures : il s'agit d'alterner les espèces d'une année sur l'autre. En se succédant, les légumes de familles différentes (légumes "fruits", "feuilles" ou "racines") vont tour à tour profiter d'éléments nutritifs distincts.

■ **Autre alternative :** nourrir la terre en diversifiant les apports. En forêt, les feuilles, les fleurs et les excréments se décomposent sur place et enrichissent le sol. Imitons la nature ! Enfouissons nos résidus de culture. Utilisons des engrais naturels, organiques (fumier, compost…) ou minéraux (cendre de bois).

■ **Parions également** sur les engrais verts, ces plantes qui enrichissent et drainent le sol (pois, haricots, fèves, trèfles, vesce…).

Des plantes en guise d'engrais ?

Certaines plantes cultivées sans être récoltées constituent des engrais verts. Elles apportent de la matière organique et travaillent la terre avec leurs racines, facilitant ainsi l'irrigation et l'aération du sol. Elles protègent aussi contre l'érosion.

QUAND LES SEMER ?

Mars à septembre : la phacélie et la moutarde
Mai à juillet : le sarrasin
Printemps et automne : le trèfle
Toute l'année : la féverole

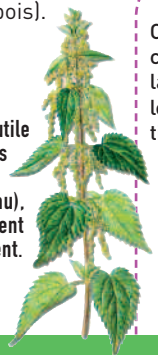

L'ortie est une plante utile du jardin. Utilisées fraîches, ses feuilles stimulent les micro-organismes du sol. En infusion ou macérées (1 kg dans 10 l d'eau), elles repoussent les pucerons et favorisent la germination et l'enracinement.

Protégeons malin

■ **Halte à la monotonie !**

Des espèces variées et adaptées au sol sont moins sensibles aux épidémies. Jouer la carte de la diversité permet de limiter les risques, car toutes les plantes ne sont pas vulnérables de la même façon. Dans le même esprit, la rotation des cultures évite l'installation définitive des maladies et parasites dans le sol.
En cas de problème persistant, taillez la partie malade ou changez d'espèce l'année suivante.

■ **Ensemble contre l'ennemi**

Certaines espèces de fleurs et d'herbes aromatiques ont un effet répulsif sur les nuisibles. Dans un potager, elles peuvent ainsi jouer un rôle bénéfique. La lavande, par exemple, écarte fourmis et pucerons. Le thym éloigne les limaces. Les légumes entre eux se protègent également. Alterner sur une même bande de terre des espèces différentes est une bonne tactique. Illustration : la mouche, parasite de la carotte, ne supporte pas l'odeur du poireau.

Offrir un abri aux chrysopes adultes durant l'hiver vous garantit des larves chasseuses de pucerons au printemps.

■ **Appel aux prédateurs**

La Protection Biologique Intégrée consiste à confronter les ravageurs ou nuisibles (escargots, limaces, chenilles…) à leurs prédateurs (lézards, petits mammifères, insectes…). Le puceron tremble devant les larves de coccinelles ou de chrysopes ! Vous pouvez vous les procurer dans les jardineries ou les entreprises spécialisées. En cas de résistance, utilisez des bio-pesticides, extraits des plantes. Mais attention : "bio" ne veut pas dire anodin pour la faune. Ces produits doivent être utilisés avec les mêmes précautions que les pesticides standards. Avant d'y recourir, pensez à effectuer des gestes simples comme poser des filets anti-insectes ou enlever à la main les premiers ravageurs.

Pour repousser les nuisibles, faites des mariages heureux

Pour les :	Pensez aux :
Concombres, cornichons	Soucis
Groseilliers	Ciboulette et tomates
Rosiers	Plantes aromatiques
Tomates	Capucines, soucis, œillets d'Inde, asperges
Radis roses	Capucines et laitues
Pommes de terre	Haricots

Trucs et astuces

- **Une taille trop sévère fragilise la plante, tout comme une fertilisation excessive.**
- **Arroser en fin de journée ou en début de matinée limite les maladies.**
- **Il existe des variétés peu sensibles aux maladies.** En voici quelques exemples :
  - Fruits : pommes Ariane, Choupette ou Antharès, cassissier "Andiga"…
  - Arbres et arbustes d'ornement : pommier "Everest", Pyracanthas de certaines variétés…
  - Légumes : préférez des variétés rustiques, jouez l'originalité avec des légumes oubliés (carotte touchon, nantaise, melon petit gris de Rennes, potimarron, courge spaghetti, tomate golden jubilee -jaune-, panais, rutabaga…)

Développer les pratiques naturelles

(suite)

Pour limiter la germination des mauvaises herbes, il existe des solutions alternatives aux produits phytosanitaires.

Désherbons au naturel

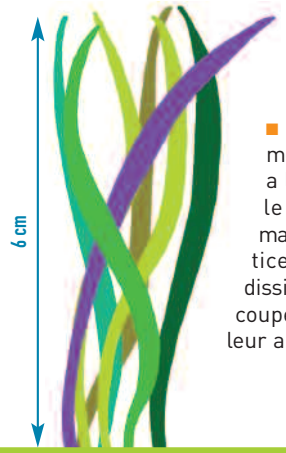

■ **Un gazon dense** d'au moins 6 cm de hauteur a l'avantage d'entraver le développement des mauvaises herbes (adventices), mais aussi de les dissimuler. Attention ! Une coupe trop rase favorise leur apparition.

■ **Les plantes couvre-sols** occupent opportunément l'espace au détriment des herbes folles : millepertuis ou chèvrefeuille peuvent donc vous être utiles... (liste plus détaillée p.12).

■ **Un paillage** les étouffe. Cette technique consiste à couvrir le sol de matériaux d'origine végétale ("mulching", compost...).
Si les indésirables s'invitent tout de même, profitez d'une matinée en famille pour sortir binette, griffe et autres accessoires. La surface est très grande ? Le désherbage mécanique sauvera peut-être votre week-end... N'oubliez pas non plus le désherbage thermique qui détruit les mauvaises herbes en les brûlant : vos eaux de cuisson conviendront.

PETIT CONSEIL
Désherbez de préférence le matin et par beau temps : les mauvaises herbes sècheront au soleil...

L'important est d'éliminer les indésirables avant leur montée en graine.

Mauvaises herbes ou herbes folles ?

Nos jardins à la française cultivent une esthétique très sophistiquée. Mais d'autres approches sont possibles : nos voisins Néerlandais, Suédois et Italiens acceptent depuis de nombreuses années les herbes folles.

Les produits chimiques en dernier recours

■ **Préparer son intervention**
Au magasin, vous avez pris soin de choisir des produits peu toxiques pour la faune, la flore et l'utilisateur. Bon réflexe ! Chez vous, un lieu de stockage est tout trouvé : sec et aéré, hors de portée des enfants. Mais avez-vous pensé à vous protéger ? Gants et masques sont indispensables. La combinaison est parfois nécessaire : reportez-vous à la notice.

■ **Optimiser la fertilisation**
Pour éviter un excès d'engrais chimiques, source de pollution, il suffit de respecter quelques règles simples. Suivez les indications sur les emballages concernant les périodes les plus propices aux traitements et tenez compte des besoins de la plante et de la nature de votre terre. N'ajoutez pas d'engrais à chaque arrosage.

■ **Bien utiliser herbicides et pesticides**
Avant toute chose, respectez la dose conseillée et le délai indiqué avant la récolte que vous consommerez. Privilégiez également un traitement localisé à un traitement global. De plus, méfiez-vous des conditions météo : en cas de pluie ou de vent supérieur à 10 km/h, les risques de lessivage (effet d'entraînement avec les eaux de pluie) sont grands.

Rappel de bon sens : un semis tout frais n'a pas de racines pour puiser les nutriments apportés par l'engrais. Inutile, donc, d'en asperger vos jeunes cultures.

Pesticides et santé

Présents dans l'eau, l'atmosphère et la nourriture, les pesticides le sont également dans le corps humain. Tous les produits n'ont pas la même dangerosité mais aucun n'est anodin. Une protection adéquate écarte les risques d'intoxications par la peau et les muqueuses, inhalation ou encore ingestion. Mais les dangers à long terme existent et sont difficiles à évaluer.
À côté, le puceron reste, somme toute, assez inoffensif !

Source : Pesticides, dangers ! *Maison de la consommation et de l'environnement, 2001.*

Une fausse bonne idée

On les croit efficaces pour éliminer parasites et maladies. Or, les pesticides peuvent détruire mauvaises herbes et prédateurs, véritables boucliers biologiques des plantes. Leur utilisation systématique est d'autant plus inutile que les solutions naturelles sont peu coûteuses : filet de protection, coccinelles, chrysopes...

Préserver l'eau

Le jardinier amateur est souvent pollueur malgré lui et peut participer, à son échelle, à la dégradation de l'environnement. Première ressource du jardinage, l'eau est aussi sa première victime. Cascade d'astuces et d'infos pour mieux l'utiliser.

Halte au gaspillage !

■ **Ne soyez pas trop généreux**

Adoptez les bons gestes pour diminuer les apports en eau. Premier réflexe : ne pas surévaluer les besoins de la plante et prendre en considération les conditions climatiques. Ensuite, optez pour un arrosage localisé (arrosoir, goutte à goutte), plutôt en fin de journée ou en début de matinée : au soleil, l'eau ne pénètre pas dans le sol et s'évapore facilement. Reste à accepter que votre pelouse jaunisse quelque peu en été : elle reverdira dès les premières pluies d'automne.

Adage de jardinier : "Un binage vaut deux arrosages." Biner la terre permet son aération et donc une meilleure absorption de l'humidité.

Recueillir l'eau de pluie vous permet d'arroser gratuitement votre jardin.

Attention aux enfants : respectez les normes et les consignes de sécurité pour éviter les risques de noyade.

■ **Limitez l'évaporation**

Le paillage consiste à recouvrir le sol avec des matériaux d'origine végétale ou minérale. Cette technique protège la terre du dessèchement causé par le soleil et le vent. Elle limite ses variations de température, d'humidité et réduit la température de surface en cas de forte chaleur : autant d'actions permettant de diminuer les besoins en eau !

Le paillis : quels ingrédients ?

À l'origine constitué de paille (d'où son nom), le paillis peut être réalisé avec des déchets verts (déchets de taille, "mulching", gazon séché par exemple) ou des matériaux minéraux (sable, galets...).
Dans le commerce, vous en trouverez en matière végétale (paille de lin...).

Tristes chiffres

La France est le troisième consommateur mondial et le **premier utilisateur en Europe de pesticides**. Il est vrai qu'elle est aussi le premier producteur agricole européen. Au niveau national, le jardinier amateur participe à hauteur de 8 % à l'utilisation de ces produits, avec une préférence pour les herbicides. L'Institut Français de l'Environnement détecte des pesticides dans un nombre croissant de points de contrôle. Ainsi, 96 % des eaux de surface analysées étaient concernées en 2004 contre 80 % en 2002 (61 % contre 57 % pour les eaux souterraines). La contamination progresse. Réagissons !

Source : IFEN - Rapports annuels 2004 et 2006.

Attention à la pollution !

■ **Une goutte de pesticide** pollue plusieurs milliers de litres d'eau. Autant que possible, privilégiez les pratiques alternatives. Si l'emploi des produits phytosanitaires est incontournable, ayez absolument en tête ces quelques mesures :

- N'utilisez jamais de produits chimiques de synthèse à proximité d'un cours d'eau, d'une source ou d'un puits. En effet, cela nuit à la faune aquatique et aux animaux qui s'abreuvent. L'eau est un vecteur de pollution très efficace. Elle achemine la contamination jusqu'au littoral, provoquant notamment la prolifération des algues vertes.
- Ne jetez jamais les résidus de ces produits dans vos canalisations (éviers, toilettes, égouts...). Ils se retrouveraient dans le circuit des eaux usées. Respectez le principe de la juste dose en préparant la stricte quantité de produit nécessaire.
- N'intervenez jamais en cas de pluie : l'application du produit est aléatoire. De plus, il y a risque de ruissellement ou de lessivage.
- Déposez les restes de produits et leurs emballages en déchèterie.

Participer
à la biodiversité

Notre jardin ? Un refuge pour une faune à la richesse insoupçonnée. Alors pourquoi ne pas entretenir et même développer cette biodiversité ? Comment favoriser entre les espèces un bon équilibre biologique, allié indispensable de tout éco-jardinage ? Laissez-vous guider par la nature...

À l'abri des haies

Halte à la monotonie !

Pourquoi ? Les haies mono-spécifiques, c'est-à-dire composées d'une seule espèce (thuya, laurier-palme par exemple), sont peu favorables à l'installation de la faune et plus sensibles aux maladies. Certaines acidifient les sols. Bienvenue au lierre, au buis et autres espèces arbustives qui abritent de nombreux animaux. Vous pouvez associer plantes à feuillage caduc ou persistant, épineux et baies aux floraisons alternées. Au plaisir des yeux s'ajoute celui d'accueillir une faune d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères : autant d'auxiliaires bien utiles au jardinier. Mais pour bénéficier de ces aides, veillez à entretenir une haie d'une certaine épaisseur.

Recrutement d'auxiliaires !

Certaines espèces sont plus propices à la constitution de haies "réservoirs" d'auxiliaires.

- **Le lierre** *(Hedera helix)* : il accueille dans les haies la faune auxiliaire et peut être un site d'hivernation pour de nombreux insectes. Il nourrit également les oiseaux, en hiver, grâce à ses baies.
- **La ronce** *(Rubus fruticosus)* : elle colonise naturellement les haies par l'intermédiaire des oiseaux et abrite une faune diversifiée.
- **Le cornouiller sanguin** *(Cornus sanguinea)* : il abrite araignées, chrysopes et coccinelles.
- **Le fusain européen** *(Evonymus europaeus)* : à proscrire près des pêchers.
- **L'aubépine** *(Crataegus oxyacantha)* : pas à côté des pommiers.
- **Le buis** *(Buxus sempervirens)*
- **Le noisetier** *(Corylus avellana)*
- **Le laurier-tin** *(Viburnum tinus)*

} floraison précoce.

Un toit pour tous

Pollinisateurs, prédateurs, décomposeurs

Tous les animaux jouent un rôle dans votre jardin. Même l'étourneau, parfois un peu encombrant, se nourrit de nombreux insectes nuisibles comme les chenilles. Réservez donc à tous ces aides-jardiniers un accueil favorable en leur créant des abris adaptés, comme une mare pour les batraciens ou un tas de bois pour le hérisson. Ils vous le rendront bien !

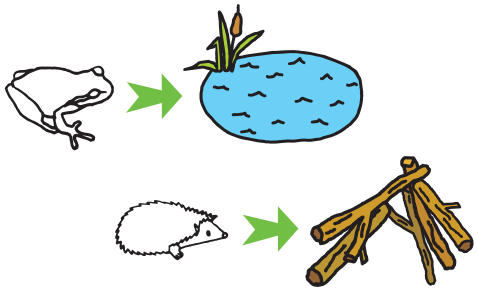

Attention... Sites protégés !

Le programme "Natura 2000" préserve les milieux naturels et le développement harmonieux des espèces. Les sites classés répondent à des critères précis et font l'objet d'attentions particulières. Si votre jardin se situe sur une zone "Natura 2000", renseignez-vous sur les mesures recommandées, principalement en ce qui concerne les engrais et les produits de traitement.

Contact
Angers Loire Métropole
Service Développement rural.
Tél. : 02 41 05 52 28

Jardin d'oiseaux

Imaginez des grives, des mésanges et des moineaux pirouettant sous vos yeux. La Ligue pour la Protection des Oiseaux vous invite à créer un "Refuge LPO-Jardin d'oiseaux". En signant sa charte, vous vous engagez à pratiquer un éco-jardinage et à créer des aménagements naturels pour nos amis volatiles... Un loisir de plein air éducatif à partager en famille !

Renseignements et documentation
LPO Anjou / Maison de la Confluence
10, rue de Port Boulet
49080 Bouchemaine-La Pointe
Tél. : 02 41 44 44 22
accueil@lpo-anjou.org
www.lpo-anjou.org

Chacun son job

- **Les décomposeurs** (vers de terre, cloportes, collemboles...) transforment la matière organique. Sans eux, pas de compost !
- **Les pollinisateurs** (abeilles, bourdons, volucelles...) fécondent les végétaux de fleur en fleur, d'arbre en arbre. Sans eux, pas de fruits !
- **Les prédateurs**. Sans eux, préparez-vous à une invasion de parasites !

Réduire
les déchets verts

Herbes tondues, branches taillées, feuilles tombées... représentent une grande partie de nos déchets ! Mais avec quelques astuces, ces résidus peuvent être limités. Conseils pratiques sur le choix des espèces et les techniques de tonte ou de taille...

Les déchets de tonte

Gazons à pousse lente

Fatigué de la séance de tonte hebdomadaire ? Pourtant, il existe des mélanges de gazons qui diffèrent cette corvée et vous libèrent de vos passages à la déchèterie : Fétuque rouge gazonnante, Fétuque rouge demi-traçante, Fétuque ovine, Pâturin des prés, variétés récentes de Ray-grass...

Pour la tonte, préférez une coupe à 6-8 cm et résistez à l'envie de raser votre gazon chaque semaine !

Un broyeur permet de recycler immédiatement les déchets de taille. Vous pouvez en louer ou en acheter un en commun avec vos voisins, par exemple.

Quelques plantes couvre-sols

En remplaçant la pelouse, elles limitent l'espace à tondre... Vous avez le choix :

Espèces de Berberis (arbuste à feuillage persistant), Forsythia (type couvre-sol), espèces de *Juniperus* (conifère à feuillage persistant), Cistes, Rosiers paysages (nombreuses variétés).

Plantes grimpantes (sans supports, elles courent sur le sol) : *Lonicera japonica* ou Chèvrefeuille, *Abelia quinata* ou encore de nombreux *Ceanothus*.

Les déchets de taille

Anticipez la corvée d'élagage ! Évitez les plantes qui exigent des coupes importantes. Le laurier-palme ou le thuya, par exemple, se développent vite et nécessitent des tailles fréquentes. Choisissez plutôt des espèces d'arbustes à végétation limitée n'ayant besoin que d'un simple nettoyage après floraison : le rhododendron, le lilas, le laurier-tin...

Au moment de saisir votre sécateur, n'oubliez pas : plus un sujet est taillé, plus il aura besoin de l'être. Une coupe drastique favorise l'apparition de rejets... qu'il faudra aussi élaguer par la suite ! En fait, une taille légère suffit : chaque année, supprimez juste quelques rameaux, prioritairement les plus âgés. Vous pourrez les réutiliser en bois de chauffage, les broyer pour les composter ou les utiliser en mulching.

Le "mulching"

Il vous permet de valoriser vos déchets puisqu'il consiste à recouvrir le sol de débris de végétaux frais : feuilles coupées en morceaux, tailles de bois broyées ou gazon fraîchement tondu laissé sur place. Ces matières s'incorporent dans la couche supérieure du sol, offrant ainsi plusieurs bénéfices : maintien de l'humidité, apport de matière organique, réduction des mauvaises herbes et de l'érosion.

Exemples d'arbustes à végétation limitée

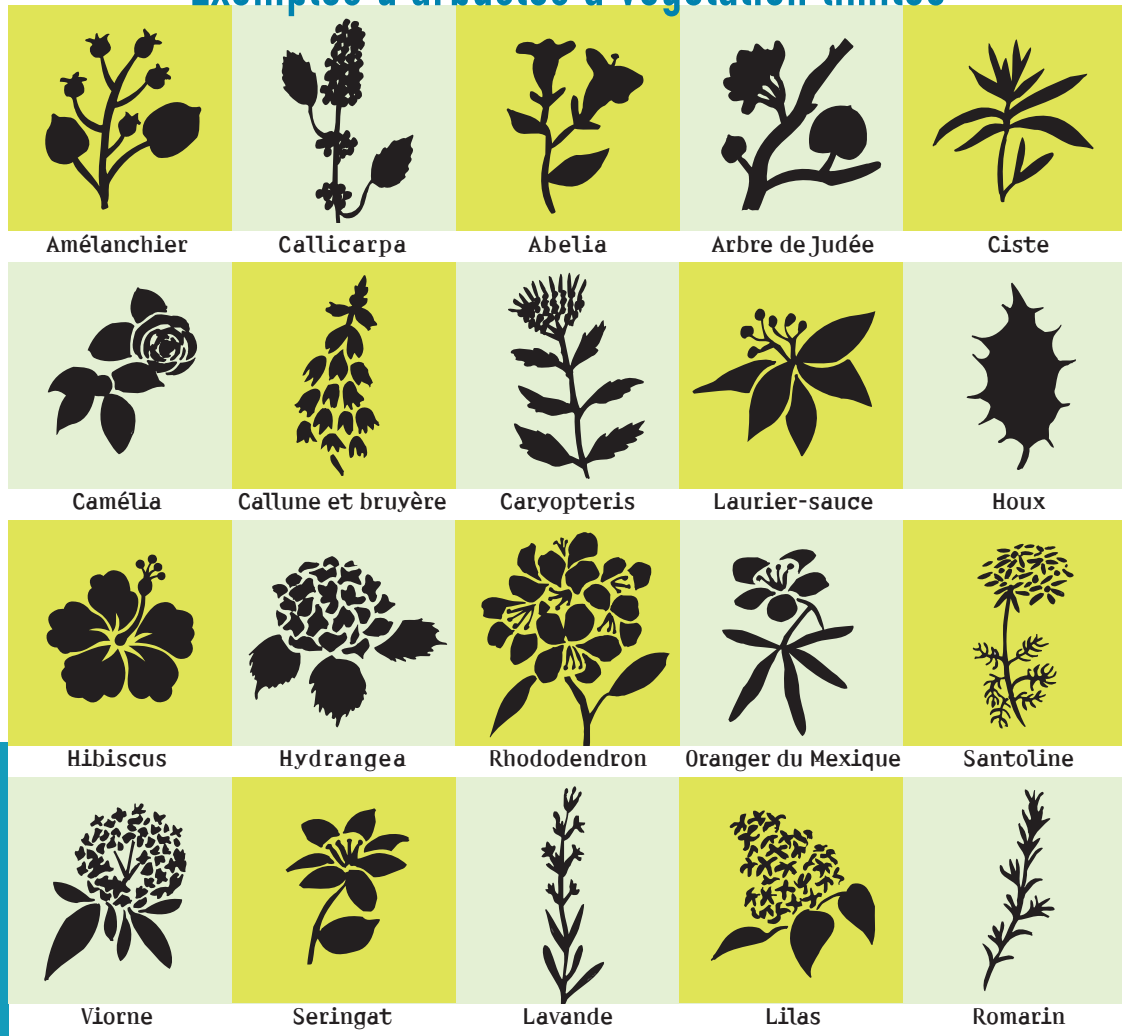

Apprendre à composter

"Tout ce qui vient de la terre est bon à renvoyer à la terre." Cette phrase d'Emile Zola résume à elle seule le principe du compost, un engrais obtenu à partir de matières organiques. Mode d'emploi du compost "fait-maison"...

Écologique et efficace

Adopter le compostage.
À l'heure où nous produisons de plus en plus de déchets, composter n'est pas du luxe : recycler épluchures, gazon, essuie-tout... a le mérite d'alléger vos poubelles. Valoriser vos déchets verts limite vos déplacements en déchèterie. Le compost "maison" est aussi un engrais écologique, économe en énergie (ni transport, ni fabrication industrielle). De plus, cet engrais naturel est complet : il agit sur les plantes et la qualité du sol, facilitant le captage de l'humidité et des éléments minéraux. Malgré une action plus lente que celle d'un engrais chimique, il garantit une terre équilibrée de meilleure qualité.

Quels déchets composter ?

de cuisine
épluchures de fruits et légumes,
restes de repas,
coquilles d'œufs,
pain dur,
croûtes de fromage,
marc et filtres de café,
sachets de thé et de tisane,
fruits et légumes abîmés,
restes de viande et de poisson (en petite quantité),
pelures d'agrumes...

de maison
essuie-tout et serviettes en papier,
papier journal,
sciures de bois non traité,
plantes d'intérieur...

de jardin
tontes de gazon,
feuilles mortes,
fanes de légumes,
fleurs fanées,
petites tailles,
mauvaises herbes non montées en graine...

Évitez de recycler des végétaux ayant subi des traitements chimiques. Ne déposez pas de cendres.

Comment s'y prendre ?

Pour réussir votre compost, il est important de mélanger des matières sèches (paille, branchage, feuilles mortes...) et humides (tontes, déchets de cuisine...) : elles apportent des éléments différents.
Installez votre composteur en contact avec la terre. Préférez un endroit mi-ensoleillé, mi-ombragé, pour limiter le dessèchement.
Si le compostage en bac permet une décomposition plus rapide, vous pouvez aussi opter pour un compostage en tas, mieux adapté aux grands jardins.

En hiver, la décomposition organique ralentit. Le composteur ou le tas doit continuer à être alimenté, mais il faut surveiller le tassement et l'humidité sans oublier d'aérer régulièrement.

1 → **Varier** les apports et alimenter régulièrement.

2 → **Aérer** le compost tous les deux mois.

3 → **Arroser** si le mélange est trop sec. Attention : le compost doit être toujours humide, mais jamais détrempé.

Bien employer son compost en fonction de son âge

Étapes	Produits obtenus	Structures	Utilisations
À 3-4 MOIS	PAILLIS	GROSSIÈRE	DISPERSÉ AU PIED DES ARBRES ET ARBUSTES, IL PROTÈGE DE LA SÉCHERESSE ET DES MAUVAISES HERBES.
À 6-7 MOIS	AMENDEMENT ORGANIQUE	MOYENNE	EN SURFACE OU ENFOUI DANS LE SOL, IL NOURRIT LA TERRE.
À 8-9 MOIS	COMPOST MÛR	FINE	MÉLANGÉ AVEC DE LA TERRE, IL EST EFFICACE POUR SEMER, PLANTER ET REMPOTER.

Intéressé par un composteur ?

- Adressez-vous à Angers Loire Métropole : l'agglomération en met un à votre disposition moyennant une participation de 20 €.
  Tél. : 0 800 800 050
- Fabriquez vous-même votre composteur.
- Rendez-vous dans les magasins spécialisés pour en acheter un.
- www.compostage.info

Visiter
le jardin biologique

Qu'est-ce qu'un jardin biologique ? Un coin de verdure cultivé sans aucun produit chimique de synthèse ! Muni de ce guide, vous pouvez maintenant vous lancer dans l'aventure. Besoin de le voir pour y croire ? Rendez-vous au parc du Lac de Maine, à la Maison de l'environnement. Son jardin biologique illustre tout l'intérêt des pratiques naturelles.

Le **potager**
La rotation des cultures et les alliances végétales permettent de limiter les maladies et de repousser les nuisibles.

La **serre**
Elle protège les semis réalisés par les jardiniers.

Le **bac surélevé**
de cultures est accessible aux personnes à mobilité réduite.

La **prairie**
Son herbe haute (6-8 cm) limite les mauvaises herbes (adventices) et abrite insectes et petits animaux.

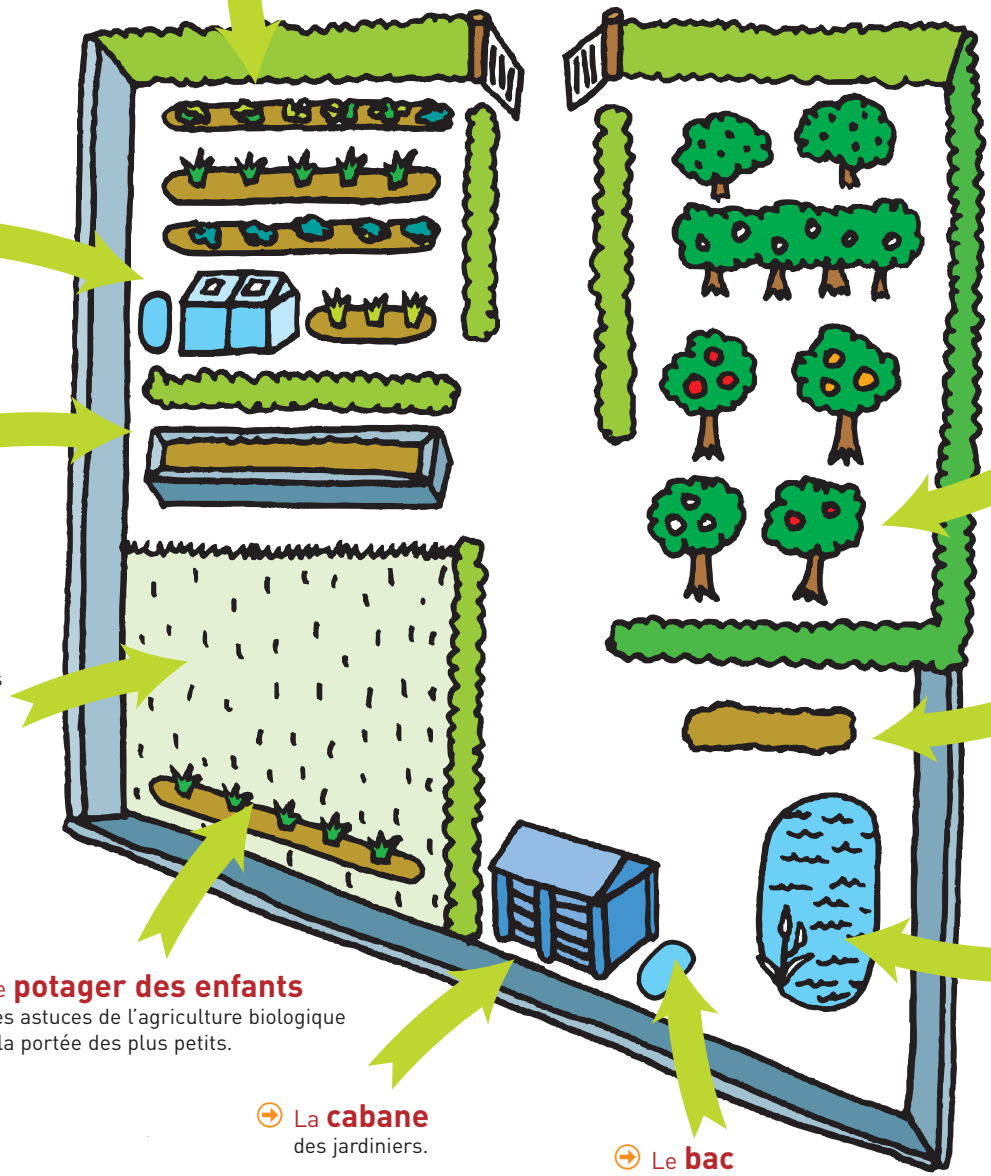

Le **verger**
L'hiver, des badigeons d'argile protègent et renforcent l'écorce des arbres fruitiers cultivés ici : 15 variétés de pommiers, des poiriers, des cassissiers et des framboisiers.

Le **compost**
nourrit la terre du jardin. En cas de besoin, du fumier est apporté de l'extérieur.

La **mare**
attire crapauds, grenouilles vertes et insectes... utiles à la lutte biologique.

Le **potager des enfants**
Les astuces de l'agriculture biologique à la portée des plus petits.

La **cabane**
des jardiniers.

Le **bac**
de récupération d'eau de pluie.

Conseils de pro !

Les jardiniers vous accueillent les dimanches et jours fériés, de mars à octobre, de 14h à 18h. Ils répondent à vos questions et vous proposent deux visites guidées gratuites à 15h et à 17h.

Des ateliers verts

Chaque année, la Maison de l'environnement propose des ateliers "jardin bio". Des activités sont proposées autour de quatre thèmes récurrents :
- la lutte biologique,
- les associations végétales,
- la préparation du jardin,
- réussir son compost.

En savoir plus

Maison de l'environnement
Direction Environnement - Cadre de vie
Avenue du Lac de Maine
49 000 Angers
Tél. : 02 41 22 32 30
Fax : 02 41 22 32 31
www.angers.fr

Penser aux déchèteries

Recyclage des déchets verts, dépôt des produits chimiques et des encombrants, achat de compost vert : ayez le réflexe déchèterie ! Un service ouvert à tous, gratuit pour les particuliers.

Déchets verts

Si vous faites face à une trop grande quantité de déchets verts ou si vous ne souhaitez pas les composter vous-même, vous devez les déposer dans une déchèterie. Un espace "végétaux" accueille les tailles de haies, les tontes de pelouse, les branchages, les feuilles, les déchets du potager et les fruits. Ces déchets sont ensuite dirigés vers la plate-forme de compostage de Villechien : après fermentation et maturation, ils constituent le compost vert Angers Loire Métropole.

La vente de compost

- **Vous pouvez vous le procurer dans toutes les déchèteries de l'agglomération au prix de 2 € le sac de 20 Kg.**
- **Il est également vendu en vrac dans les déchèteries des Brunelleries, du Haut-Coudray, de Villechien et sur la plate-forme de compostage de Villechien.**

Munissez-vous d'un badge de pesée.
Renseignements au 02 41 05 58 44

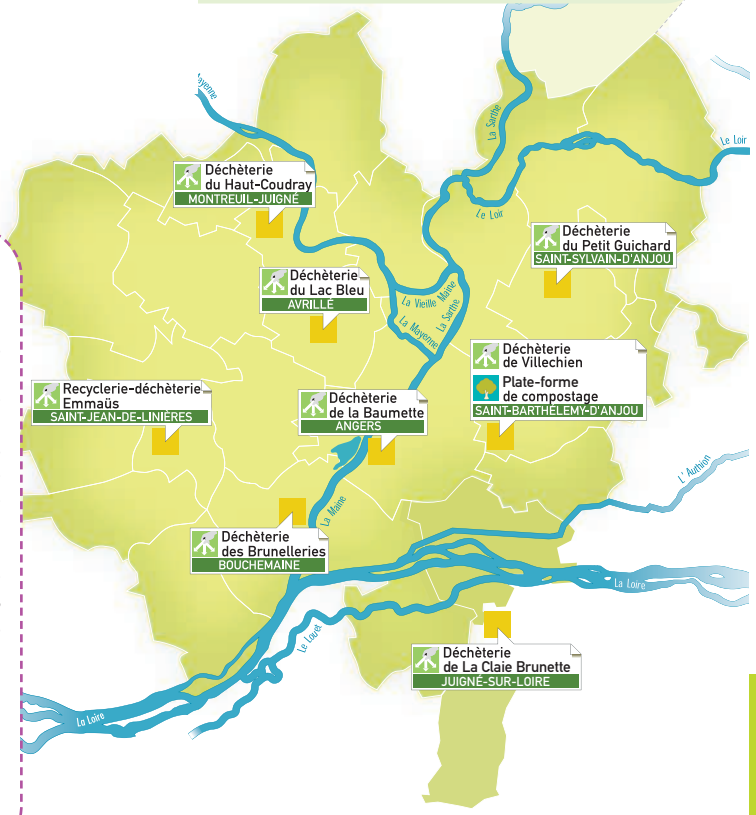

Produits phytosanitaires

Restes et emballages induisent trop de risques de pollution pour être collectés avec les ordures ménagères. Pensez aux déchèteries ! Chacune d'entre elles comporte un espace dédié aux "déchets dangereux des ménages". Le gardien vous guidera. Cette collecte sera ensuite acheminée vers des centres de traitement spécifiques. L'idéal est de limiter l'usage de ces produits en choisissant des pratiques alternatives (voir p. 5-6).

Pour en savoir plus

Angers Loire Métropole
Direction Déchets et Environnement
83, rue du Mail - BP 80529
49105 Angers Cedex 02
Tél. : 02 41 54 56 78
Renseignements compostage : 0 800 800 050
dechets@angersloiremetropole.fr

Ville d'Angers
Direction Environnement - Cadre de vie
Maison de l'environnement
Parc de loisirs du Lac de Maine
Avenue du Lac de Maine - 49000 Angers
Tél. : 02 41 22 32 30 / Fax : 02 41 22 32 31
maison.environnement@ville.angers.fr
www.angers.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Anjou)
Maison de la confluence
10, rue de Port Boulet
49080 Bouchemaine-La-Pointe
Tél. : 02 41 44 44 42
accueil@lpo-anjou.org
www.lpo-anjou.org

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Avenue de Buffon – BP 6339
45063 Orléans Cedex
Tél. : 02 38 51 73 73 / Fax : 02 38 51 74 74
www.lesagencesdeleau.fr

Terre des Sciences
29, boulevard Beaussier – 49000 Angers
Tél. : 02 41 72 14 21 / Fax : 02 41 72 14 22
www.terre-des-sciences.org

ADEME
www.ademe.fr

Déchèteries - Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Le samedi, de 8h30 à 18h sans interruption.
Le dimanche et les jours fériés, de 8h30 à 12h, sauf Noël, Jour de l'an et 1er mai.

Déchèterie de Villechien
Rue de la Paperie
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Tél. : 02 41 79 79 94

Déchèterie de la Baumette
Allée Seuil en Maine – 49000 Angers
Tél. : 02 41 44 49 13

Déchèterie du Haut Coudray
Z.I. du Haut Coudray – 49460 Montreuil-Juigné
Tél. : 02 41 34 89 02

Recyclerie-déchèterie Emmaüs
Le Sauloup – Route de Saint-Léger
49070 Saint-Jean-de-Linières
Tél. : 02 41 39 73 39

Déchèterie du Lac Bleu
Rue de la Ternière – 49240 Avrillé
Tél. : 02 41 69 21 60

Déchèterie des Brunelleries
Ecopole Anjou-Loire – 49080 Bouchemaine
Tél. : 02 41 77 30 78

Déchèterie du Petit Guichard
49480 Saint-Sylvain d'Anjou
Tél. : 02 41 18 52 81

Déchèterie de la Claie Brunette
D 751 – route des Coteaux
49610 Juigné-sur-Loire
Tél. : 02 41 91 90 56

Édition : Angers Loire Métropole / Ville d'Angers
Contributions : Angers Loire Métropole, Direction Déchets-Environnement, Direction de la Communication / Ville d'Angers, Direction Environnement - Cadre de vie, Maison de l'Environnement / Terre des Sciences.
Conception / réalisation : PCA / ZAOUM
Photos : Bernard Bachelot, Terre des Sciences
Impression sur papier recyclé
Avril 2007